



Mise en contexte et objectifs

La mesure des éclaireurs a été initiée par le Ministère de la Santé et des services sociaux en 2020 afin de contribuer au renforcement de communautés résilientes, bienveillantes et solidaires. Elle vise à :

- Renforcer la résilience communautaire et le tissu social;
- Promouvoir le bien-être et la santé de la population, en particulier la santé mentale positive et les environnements favorables au bien-être et à la santé ;
- Mobiliser les ressources existantes dans la communauté;
- Augmenter la capacité de la communauté à soutenir les personnes vivant des difficultés.

Comment?

● Par la réalisation d'activités et projets dans la communauté pouvant permettre de :

- | | |
|---|---|
| ☐ Encourager et valoriser la participation citoyenne | ☐ Réduire l'isolement social |
| ☐ Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté | ☐ Encourager l'adoption de saines habitudes de vie |
| ☐ Favoriser le développement de liens entre les citoyens | ☐ Agir face aux changements climatiques |
| ☐ Promouvoir l'importance de prendre soin de soi et des autres | ☐ Valoriser les gestes de bienveillance et d'entraide |
| ☐ Promouvoir le bien-être et la santé psychologique | ☐ Lutter contre les préjugés et promouvoir l'inclusion |
| ☐ Encourager le développement de liens intergénérationnels | ☐ Faire connaître les ressources d'aide de la région |

Au Granit, les activités sont initiées par les Tables de concertations et les partenaires des milieux de la santé, scolaire, municipale et communautaire. Un appel à projet est effectué annuellement.

● Par le développement d'un réseau d'éclaireurs dans les différents milieux :

Les éclaireurs sont des gens de la communauté qui souhaitent contribuer au mieux-être de la population. Ceux-ci suivent une formation Éclaireurs afin de s'outiller pour :

- ☐ Offrir un soutien initial aux personnes présentant des signes de détresse ou qui vivent une situation difficile, et, lorsque nécessaire, les diriger vers des ressources d'aide appropriées;
- ☐ Promouvoir autour de soi les façons de prendre soin de soi et des autres;
- ☐ Être à l'écoute des besoins et enjeux présents dans la communauté.

Au Granit, la formation Éclaireurs est offerte quelques fois par année en fonction des besoins. Celle-ci est sans frais, d'une durée approximative de 2h30 et se fait en présence.

Pour plus d'information sur la mesure des éclaireurs ou sur la formation, vous pouvez communiquer par courriel auprès de l'organisatrice communautaire du RLS du Granit par courriel : nathalie.lemay.org-com.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca